



SPECIFICITES PERMIS CE



PUBLIC:

Tout conducteur(trice) titulaire du Permis C français âgé de 21 ans minimum.



PREREQUIS :

Être titulaire du permis C

Être âgé de 21 ans

Apte médicalement (aptitude médicale auprès d'un médecin agréé par la Préfecture)

Avoir le code de la route en cours de validité ou le permis B ou C (obtenu depuis moins de 5 ans)



DUREE et MODALITES :

Présentiel. A partir de 70 heures, à définir après entretien individuel.

Effectif : entre 2 et 5 participants

CONDITION USAGE DE LA PISTE :

Lieu :

Piste de Bruèges (validée par les services de la DDTM, sur la commune d'Alès.)

Temps de déplacement pour se rendre à la piste :

8 minutes

Modalités d'accessibilité :

Véhicules (motos, voitures), poids lourd, parking pour tous

Disponibilité :

Tous les jours de 8h à 18h (sauf jours d'examens)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

La méthode active, participative, démonstrative, interrogative sera employée.

Elle alternera les apports d'information du formateur et les mises en pratique sous forme d'exercices (interrogations orales et écrites), d'exercices de maniabilité du véhicule (manœuvres MA, MAR), et conduite sur route.

FORMATEURS :

La formation est encadrée par Thibaut Daumet, enseignant de la conduite titulaire d'un diplôme d'ETAT aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.

SAS Poids Lourd Ecole Daumet – 120 avenue Sainte-barbe

30520 St Martin de Valgagues

06 78 61 84 91 – contact@poids lourdecoledaumet.fr



DISPOSITIF DE SUIVI :

Feuille d'émargements. Livret de suivi formation.

VALIDATION :

Examen et validation par les Inspecteurs du Service National des Permis de Conduire débouchant sur l'obtention de l'examen blanc effectué par le formateur au cours de la formation

MODALITES D'ACCESSIBILITES :

Toutes personnes à mobilité réduite peut se renseigner auprès de nos services administratifs.

TARIF : Nous consulter

DELAIS DE TRAITEMENT : [Cliquez](#) et nous consulter pour toutes informations complémentaires

CONTEXTE :

La formation théorique est axée sur l'apprentissage des règles de conduite et des bons comportements en matière de sécurité routière correspondant au contenu du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC) L'enseignement porte sur la manipulation et la maîtrise du véhicule hors et en circulation ainsi que sur le comportement en circulation

OBJECTIFS GENERAUX :

Conduire un ensemble de véhicule couplés dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C attelé d'une remorque dont le Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C) est supérieur à 750 kg.

CONTENU DE LA FORMATION :

Compétence 1 : Le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Compétence 2 : Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité

Compétence 3 : Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

Compétence 4 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Compétence 5 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Evaluation des acquis et synthèse de la formation



HABILITATION :

- Permis de conduire catégorie CE si réussite aux épreuves (plateau et circulation)
- Sans niveau spécifique

CONDITION D'EXERCICE DE L'ACTIVITE

L'activité de ce métier s'exerce à bord de véhicules de plus de 3,5 tonnes pour le compte d'entreprises de transport, d'entreprises industrielles ou commerciales, d'entreprises de location de véhicules lourds avec conducteur, de l'armée, en contact avec le personnel d'exploitation, les clients, les services de douane, ... Elle varie selon le type de véhicule (citerne, bétailière, porte-voitures, ...), la nature du fret (produits dangereux, produits en vrac, animaux, ...) et la zone de trafic (régionale, nationale, internationale). L'activité peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et impliquer un éloignement du domicile de plusieurs jours.

ACCES A L'EMPLOI et POURSUITE DE FORMATION :

Les permis poids lourds C, C1, CE, C1E (précédemment C ou EC) complétés par la Formation Initiale Minimale Obligatoire - FIMO- sont exigés. Un renouvellement périodique de la FIMO par la Formation Continue Obligatoire -FCO- est exigé tous les 5 ans. Une carte chronotachygraphe est obligatoire pour la conduite de véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes. Des habilitations spécifiques (certificats de formation ADR) peuvent être requises selon les produits transportés (produits pétroliers, radioactifs, ...).



CONTACTEZ-NOUS !

Thibaut Daumet

06 78 61 84 91

thibaut@poidslourdecoledaumet.fr

Numéro agrément : E 23 030 0007 0

Numéro SIRET : 922 848 585 00019

*SAS Poids Lourd Ecole Daumet – 120 avenue Sainte-barbe
30520 St Martin de Valgagues
06 78 61 84 91 – contact@poidslourdecoledaumet.fr*